

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord tenue à la salle du conseil, le 13 décembre 2018, à 19h00.

Sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Gilles Dubé, Noëlla Dubé et Steve Bruneau. Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absentes, les conseillères Cécile Hélie et Andrée Labranche.

#### Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation du Projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'année 2019.
3. Présentation du Projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.
4. Période de questions.
5. Clôture de la séance.

2018-12-01EX

#### **1-Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **2- Présentation du Projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'exercice financier 2019.**

La conseillère Noëlla Dubé fait la lecture du projet de Règlement 2018-05 relatif au traitement des élus et autorisant le versement d'une allocation de transition à certaines personnes pour l'exercice financier 2019.

La conseillère Andrée Labranche arrive, il est 8h30.

#### **3-Présentation du Projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.**

La conseillère Andrée Labranche fait la lecture du projet de Règlement 2018-06 déterminant le taux de taxe foncière, la tarification des services, les taux d'intérêt et de pénalité pour l'exercice financier 2019.

#### **4-Période de question**

Les conseillers discutent des modalités de paiement qui pourraient être offerts en quatre (4) versements.

#### **5-Clôture de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon propose la levée de la séance, il est 20h30.

---

Alain Gagnon, maire

---

Élise Gagnon, Dir. gén. Sec-très.